

lation, et c'est en son nom et sous son autorité que les différentes races qui habitent ce pays attendent de tout gouvernement juste, de toute administration éclairée, que les honneurs et les faveurs soient distribués de telle manière que justice la plus entière soit rendue aux différents éléments de notre population. On n'a pas oublié ce principe dans la présente occurrence, et si j'ai accepté l'honneur qui m'a été offert c'est que j'ai cru qu'il était dû à un Canadien-français et à un représentant de la province de Québec, c'est que j'ai voulu rendre plus manifeste l'acte de justice fait à ma race et à ma province.

Ces distinctions ne sont pas subtiles, et ne peuvent pas être déplacées. Elles se dégagent de la nature même des choses et qui dit *confédération* réveille de suite l'idée d'un assemblage d'éléments hétérogènes. C'est leur union qui fait la confédération. C'est leur harmonie qui fera le pays grand et prospère.

Sans doute, on peut et on doit se féliciter de la prospérité générale du pays et particulièrement de l'abondante récolte de l'automne dernier. Ce sont là des bienfaits que nous tenons de la divine Providence et nous devons l'en remercier. Mais il ne faut pas oublier que la Providence n'accorde ses faveurs qu'aux peuples qui n'ont point perverti leurs voies.

L'homme isolé, l'être individuel, ayant une existence au delà du temps, peut compter sur les récompenses ou les châtiments de la vie future. Il n'en est pas ainsi des nations : comme elles ne vivent que dans le temps et qu'elles ne sauraient exister comme nations dans un monde autre que celui que nous habitons actuellement, c'est ici-bas qu'elles reçoivent de la Providence leur châtiment ou leur récompense : les calamités publiques, les désastres, les fléaux, la guerre, ou les abondantes moissons, la prospérité générale, les douceurs de la paix. C'est avec raison qu'on peut le proclamer, une nation a le gouvernement qu'elle mérite et la Providence atteint infailliblement ici-bas les nations qui corrompent leurs voies et qui souillent leurs annales. L'histoire du peuple de Dieu, connu de tous, atteste hautement, à chacune de ses pages l'indéniable vérité de cette assertion et constitue un enseignement salutaire dont notre petit peuple peut faire son profit en tout temps et plus particulièrement à l'heure actuelle.

Une grande nation vient d'être frappée

dans ses affections les plus vives et dans ses espérances les plus légitimes par cette terrible moissonneuse qu'on appelle la Mort. C'est la messagère du Très-Haut qui passe, c'est la main de Dieu qui cueille sur les marches d'un trône cette royale fleur qui s'épanouissait au soleil de la jeunesse. Le coup était imprévu, il fut terrible. Un cri de douleur s'est élevé de tous les points du vaste empire britannique à la triste nouvelle que Son Altesse Royale le duc de Clarence et Avondale avait passé de vie à trépas.

Il y a quelques années, un jeune prince qui avait pris service dans les rangs de l'armée anglaise, tombait, un jour, dans une obscure embuscade, le corps troué de flèches, la poitrine ouverte par les sagaies des noirs enfants de la terre africaine. Une veuve inconsolable pleura ce fils unique et la France perdit pour toujours ce dernier rejeton d'une impériale dynastie. La mort du duc de Clarence ne présente pas ces caractères particuliers de désespérance, et cependant qui pourra dire le deuil universel qu'elle a créé ? Qui pourra peindre la douleur de la famille royale, les inexprimables angoisses de la mère, la désolation de la fiancée, l'abattement de tout un peuple quand l'ange de la mort alla frapper dans son palais ce premier-né que de royales mains et de saintes affections élevaient pour le plus beau trône de l'univers.

Ce malheur national eut son contre-coup jusque sur cette terre d'Amérique, et notre loyale colonie n'a point ménagé ses marques de douloureuses sympathies à la famille si terriblement éprouvée. Le gouvernement de ce pays, par la voie de ses ministres, les gouvernements provinciaux et un grand nombre de corps représentatifs ont exprimé dans leurs respectueux messages de condoléance la part qu'ils prennent au deuil de la famille royale. Le Dieu qui frappe est aussi le Dieu qui distribue la consolation ; nous le prions d'en répandre la bienfaisante rosée sur les cœurs endoloris, pendant que notre affectueuse loyauté tresse une couronne à la mémoire du jeune prince.

Ce n'est pas le seul homme de distinction que l'Angleterre ait perdu dans ces derniers temps. Un autre prince est aussi disparu de la scène de ce monde, après une carrière bien remplie, laissant à son pays un grand nom, le souvenir de ses vertus et un héritage de bonnes œuvres accomplies sans bruit dans le silence même du sanc-